BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI SOIR, 15 AOUT.

[illegible]

[illegible]		MIDDLING FAIR, 5¾	19
[illegible]		FAIR	19¾
[illegible]		FULLY FAIR	[illegible]
[illegible]		GOOD FAIR	[illegible]
MIDDLINGS	5¾	GOOD FAIR	[illegible]

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

[illegible]

Arrivés Hier.

[illegible]

Montant le Fleuve:

[illegible]

Pour les Bateaux à vapeur parmi [illegible]

Navigation.

[illegible]

Départs des Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.

[illegible]

Départs d'Europe.

[illegible]

SOUMISSIONS BLADON,

[illegible]

Parfumerie et articles de fantaisie.

J. AUGÉ,

63, rue de Chartres, *encoignure Bienville.*

A l'honneur d'informer le public en général, qu'il vient de recevoir par les dernières arrivées de France et du Nord, un assortiment complet de parfumerie, de savons de fantaisie, choisis par lui même avec le plus grand soin et provenant des meilleurs manufacturiers.

Il profite de cette circonstance pour remercier ses clients de la faveur qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour et espère que les soins qu'il apporte à spécialité de ses marchandises, satisferont le goût de ceux qui l'honorent de leurs achats.

Sa mission bienfaisante pour les cheveux manufacturés pour dames et messieurs, a subi cette année de grandes améliorations. Non-seulement dans cet article ayant déjà beaucoup augmenté, il vient de plus ajouter de nouveaux articles capillaires qui s'offrent pour de satisfaire aux désirs de ses clientes.

Une coiffeuse sera toujours à la disposition des dames, soit au magasin, soit pour les ordres qui seraient envoyés à domicile.

Un salon a été nouvellement exprès pour les Dames et un autre à cet fin exprès pour le coupe des cheveux des messieurs.

[illegible]

Compagnie d'Assurance, [illegible] de la Louisiane.

CHARLES BAUDOIN, PRÉSIDENT.
ANTOINE MALET, Vice-Président
B. F. JAMES, secrétaire

Bureau de Commerce.

Christian Benoit, [illegible]
Thomas Hayward, [illegible]
Jos. Jung, [illegible]
John Thomas, [illegible]
Ogden Martin, [illegible]
J. Dufour, [illegible]
J. De Ryss, [illegible]
Jos. Hanemann, [illegible]
J. Bruno, [illegible]
J. Fenner, [illegible]
J. Fischer, [illegible]
E. Bertram, [illegible]
Chas. Ellis, [illegible]
Frank Williams, [illegible]
P. J. Higgins, [illegible]

Capital nominal..... $200,000

Cette Compagnie, dont le principe est de remettre aux payants, [illegible] moitié des bénéfices de l'année, est prête à traiter, aux conditions les plus avantageuses, des polices d'assurance contre les risques de la mer, des feux et de l'ouragan.

Bureau : *No 103, rue du Canal.*

DIRECTEURS:

Wm Vogel, [illegible] P. Foutz,
Louis McKnight, [illegible] M. Cuddy,
G. Mihlberger, [illegible] J. A. Brand,
S. G. Vignaud, [illegible] P. Maginnis,
B. F. Voorhies, [illegible] G. Gallard,
John Pemberton.

[illegible]

INSTITUTIONS.

COLLEGE AUDUBON,

Enseignement Primaire et Secondaire, dirigé sous le Patronage et Surintendance de l'Université (Hôtel Dieu) [illegible] Ville de la Nouvelle-Orléans.

Le plus [illegible] de ses branches, [illegible] Le Directeur se fera toujours un devoir d'employer les meilleurs professeurs.

Dans le local vaste et aéré du collège, il y a deux belles cours pour les récréations : l'une destinée aux enfants des classes primaires, l'autre aux élèves des autres classes.

Conditions :

1re Classe [illegible] par mois..... $10
2e Classe [illegible] " 8
3e Classe [illegible] " 6
Demi-Pension [illegible] " 4

Les fournitures seront payées à part.

M. J. B. de Pouilly, architecte, sera chargé d'un cours de dessin. Diverses conférences sur constructions, sur machines et à l'aperçage, avec le pyrograve et la perspective, sont maintenant en cours de préparation.

Ce cours sera libre, tous les jours, de 4 1/2 à 6 heures du soir.

Les classes seront ouvertes toute l'année, de 8 1/2 à 2 heures et de 4 1/2 à 6 heures du soir, à partir du 5 septembre 1854.

Les cours du matin, à 8 heures et demie, et du soir, à 4 1/2 et 6 heures du soir, à partir du 5 septembre 1854.

Les cours du matin, à 8 heures et demie, et du soir, à 4 1/2 et 6 heures du soir, à partir du 5 septembre 1854.

NOUVELLE MAISON.

A. B. James,

De l'ancienne maison Marshall & James, s'est décidé à ne commencer, pour son propre compte, les **affaires en gros de marchandises sèches** et ouvre en ce moment, à son nouveau magasin, *No 29 rue des Magasins*, en face de l'Arcade, et au No 14 Bank Place, un grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES entièrement nouvelles d'ACHAT EN 50 PAYS, achetées depuis deux mois à des prix très réduits et qu'il vendra en conséquence.

Les prix d'un grand nombre d'articles ayant beaucoup diminué, il croit pouvoir offrir aux marchands de la ville et de la campagne des avantages que l'on trouvera sérieusement sur ce marché. Les arrangements qu'il a pris avec un des meilleurs juges de marchandises sèches, lui permettent d'annoncer qu'il trouvera constamment des MARCHANDISES NOUVELLES, des dernières garnes et de première qualité. Son stock comprend en ce moment : ENDIENNES, LINONS, ROBES, GINGHAMS, [illegible] TOILES, [illegible] GANTS, MOUSSELINES, MANS, BATISTE, JACONETS, MOUSSELINES DUBEIGE, MERCERIE de tous genres, un lot de MEUBLES BLANCS, [illegible] MARCHES en mousseline de tous genres; MOUSSELINE COLS, TULLES, BANDES en mousseline COLS, TULLES, BANDES en SETTES, etc., brodés au tambour et à jour CASSETTES, GANTS. Le tout vient d'être importé et acheté à très bas prix pour cette saison. Il a en outre des articles de fantaisie, FARTALOSE, GILETS, HABITS, GANTS BRETELLES, ROUSSEURS, [illegible] ainsi que des soies françaises et américaines, ALPACAS, DRAPS A [illegible] MERINOS unis et à dessins, DRAPS d'été et toutes les nouveautés de la saison.

Marchandises pour planteurs.

Un stock complet, comprenant : COUVERTURES, KERSEYS OSNABURGS, [illegible] et à raies, TOILES 3/4 à 12/4, pour draps et [illegible], FLANELLES, CHEMISES LAINE, &c.

Le nouveaux magasin attirera sans doute une foule de planteurs et sur tonnelière des machines [illegible] Ses prix et placement certaine. Les nouveautés de l'ouest et par conséquent la réduction du cout de la manufacture des